



JOURNEE DU SOCIAL 22 JUIN 2010 – PLOERMEL (56)

Programme

A partir de 8h30 **Café d'accueil**

9h00-12h30

Conférence:

Durée : 3h30

**OPTIMISER LA MASSE SALARIALE
D'UNE ENTREPRISE :
Comment augmenter efficacement le pouvoir
d'achat des salariés et sécuriser sa politique
de rémunération ?**

**Animée par Philippe MONDIN,
Generali La France Assurance**

**12h30-13h45
14H00 maxi**

**Déjeuner table ronde avec à chaque table si
possible un partenaire**

14h15-15h15

**4 ateliers au choix animés par nos différents
partenaires**

15h15-15h45

Pause

15h45-16h45

**4 mêmes ateliers au choix animés par nos
différents partenaires**



JOURNEE DU SOCIAL 22 JUIN 2010 – PLOERMEL (56)

Conférence

9h00-12h30

OPTIMISER LA MASSE SALARIALE D'UNE ENTREPRISE : COMMENT AUGMENTER EFFICACEMENT LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES ET SECURISER SA POLITIQUE DE REMUNERATION ?

Animée par Philippe MONDIN

Beaucoup d'employeurs se posent la question du moyen le plus efficace d'augmenter le pouvoir d'achat de leurs salariés : celui qui représente le moindre coût chargé pour eux et le gain net de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu le plus important pour leurs salariés qu'ils soient non cadres ou cadres.

Cette formation se propose de comparer une augmentation de salaire, la réalisation d'heures supplémentaires et l'utilisation de formes indirectes de rémunération :

- avantages en nature (nourriture, logement, véhicule mais aussi bons d'achat, chèques emploi service universel, chèques carburant, chèques vacances, ...),
- frais professionnels
- abondements à des plans d'épargne salariale (PEE, PERCO),
- participation,
- intéressement,
- cotisations employeur à des régimes de retraite supplémentaire
- cotisations employeur à des régimes de prévoyance complémentaire.

Pour chacun de ces modes de rémunération seront évoqués les avantages sociaux et fiscaux pour le salarié et pour l'employeur avec des exemples chiffrés pour illustrer leur ampleur et leurs limites.

Seront abordées aussi les règles de mise en place et les conditions de fonctionnement à respecter pour « sécuriser » ces avantages sociaux et fiscaux notamment les trois règles fondamentales à respecter :

- la règle « *à travail égal, salaire égal* » et, au travers de l'étude de jurisprudences récentes, ses conséquences sur les périphériques de la rémunération (primes discrétionnaires, avantages en nature, indemnités),
- le principe de non substitution,
- la décision unilatérale : mise en place d'un usage (formalisme, obligation d'information des salariés) et modalités de dénonciation.



JOURNEE DU SOCIAL 22 JUIN 2010 – PLOERMEL (56)

Ateliers au choix

14h15-15h15 / 15h45-16h45

Atelier n° 1 :

Auto-entrepreneur : où en est-on ?

La présentation du statut de l'auto-entrepreneur pour les artisans, commerçants et professions libérales :

- Le dispositif, les conditions et les principes
- L'adhésion
- Les cotisations, les déclarations et le paiement
- Le cumul avec d'autres exonérations
- La protection sociale
- La sortie du dispositif

Animé par Bruno MALLEJAC, RSI Bretagne

Atelier n° 2 :

Le droit du travail en mouvement : nouveautés et mise en œuvre

Le contrat de travail :

- Evolution de la période d'essai
- Le contrat de mission
- La rupture négociée ou conventionnelle
- La réforme du temps de travail

Les obligations de l'employeur en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Les orientations gouvernementales sur les seniors, les personnes en situation de handicap, la diversité ajoutées aux projets relatifs à la gestion du stress et de l'égalité Hommes/Femmes ont conduit :

- A la création du Label Diversité
- A la promulgation de textes innovants

La réforme sur la formation professionnelle continue

Animé par Pierre-Hugues DUTRAY, Groupe D&O

Atelier n° 3 :

L'intéressement comme mode de management des performances

Outil de motivation des salariés permettant de les associer à la réussite de leur entreprise à travers des objectifs de rentabilité, d'amélioration de la qualité et de productivité.

Au-delà des considérations techniques, l'intéressement est aussi un outil de communication à ne pas négliger. Dans l'entreprise, c'est un des rares sujets « gagnant-gagnant », autant pour le salarié que pour l'employeur.

Animé par Patrick LE COZ, CIC



**JOURNÉE DU SOCIAL
22 JUIN 2010 – PLOERMEL (56)**

**Ateliers au choix (suite)
14h15-15h15 / 15h45-16h45**

Atelier n°4 :

La retraite et la cessation d'activité de l'expert-comptable : cas pratiques

A partir d'exemples pratiques, en application des textes réglementaires, des simulations vous seront présentées et vous indiqueront les possibilités d'optimisation de la fin de carrière en terme de retraite.

Point fort : S'appuyant sur des exemples chiffrés, cette intervention permet aux participants de repartir avec une vraie méthode de travail immédiatement applicable.

Animé par Frédéric SUARD, AG2R La Mondiale